Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Conseil d'Etat demande le renvoi de l'examen du plan directeur des rives du Léman

Session du Grand Conseil s'ouvrant aujourd'hui

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 08 juin 1999

riveslac